

Les Lilas, le 1^{er} juin 2023

Communiqué

Les inspecteurs·trices refusent de devenir les gestionnaires du « pacte » !

Les inspectrices et les inspecteurs alertent le ministère en toutes occasions sur la dégradation de leurs conditions de travail, la multiplication des tâches qui les éloignent de leur mission pédagogique et sur la perte de sens de leur métier.

C'est dans ce contexte de malaise de la profession déjà soumise à une pression écrasante et à un rythme de travail insoutenable que les injonctions se multiplient pourtant, en particulier sur les inspecteurs·trices du 1^{er} degré, afin de mettre en œuvre le « pacte » dans des délais très contraints.

La méthode rappelle les heures peu glorieuses de la gestion de la crise sanitaire qui n'aura décidément pas servi de leçon. Le déploiement se fait à marche forcée sur la base de documents sans valeur réglementaire : dossier de presse, diaporamas diffusés sur les réseaux sociaux ou projetés lors de réunions convoquées dans la précipitation... Cette communication hasardeuse conduit même parfois des inspecteurs·trices à avancer de fausses informations sur demande de certains DASEN.

Pourtant, aucune situation d'urgence ne justifie un tel empressement. Le calendrier imposé ne permet aucun travail serein et sérieux des inspecteurs·trices en concertation avec les directeurs·trices d'écoles. Mais encore une fois, il semble que l'affichage du nombre de « pactes » déployés compte davantage que la pertinence du dispositif !

Lorsque des collègues osent quelques remarques, l'argument d'une éventuelle prime attribuée aux inspecteurs·trices est avancé, censé faire taire toute critique. Si cette prime est une compensation normale au surcroît de travail occasionné, elle ne peut être le prétexte à tous les débordements managériaux que nous constatons.

Le SUI-FSU rappelle que les inspectrices et inspecteurs ont des missions fixées nationalement, légalement et réglementairement. Or, à ce jour, aucun texte officiel concernant le « pacte » n'est encore publié.

Dans ces conditions, le SUI-FSU appelle les inspecteurs·trices à ne pas se plier à des injonctions de leur hiérarchie qui ne sont fondées par aucun texte, et qui ne relèvent pas de leur compétence. Le SUI-FSU apportera son soutien aux inspectrices et inspecteurs qui subiraient des pressions inacceptables pour réaliser cette nouvelle tâche non prioritaire.

Eric Nicollet
Inspecteur de l'Éducation nationale
Secrétaire général du SUI-FSU